

Nos solutions pour la réussite de vos affaires avec la Chine



Directives pour la bonne exécution de vos paiements

Notre offre en renminbi

Le Credit Suisse vous accompagne dans vos activités commerciales avec la Chine et vous propose des comptes d'entreprise et des opérations de paiement en renminbi (RMB) et ce, en étroite collaboration avec des banques partenaires locales sélectionnées. Outre nos équipes en Chine et à Hong Kong, nous disposons également de spécialistes locaux capables de vous fournir des conseils approfondis.

Vos besoins

- Vous souhaitez traiter des paiements avec des partenaires chinois en RMB
- Vous souhaitez intégrer le RMB dans votre gestion des liquidités dans le cadre de votre stratégie de trésorerie
- Vous souhaitez centraliser la gestion de trésorerie avec la Chine pour votre groupe de sociétés

Vos avantages en un coup d'œil

- Réduction des coûts, car les opérations de paiement avec vos partenaires chinois sont traitées en RMB
- Gain de temps puisque vos partenaires n'ont plus besoin de se procurer des devises étrangères telles que l'USD
- Le règlement en RMB simplifie vos opérations de paiement en vous permettant d'envoyer ou de recevoir des paiements directement dans la devise de facturation de votre partenaire chinois

Abréviations importantes

- RMB: abréviation du renminbi, la monnaie nationale chinoise
- CNY: code ISO et SWIFT officiel de la monnaie chinoise
- CNH: terme standard utilisé sur le marché pour désigner le renminbi négociable et livrable en dehors de la Chine continentale

Quels services proposons-nous en renminbi?

Le Credit Suisse offre les services suivants:

- Comptes courants libellés en renminbi offshore (CNH)
- Paiements vers des comptes en Chine libellés en renminbi offshore (CNH)
- Opérations sur devises (au comptant, à terme, swap) en CNH
- Non-Deliverable Forward (NDF) en CNY
- Paiements vers des comptes hors de Chine libellés en renminbi offshore (CNH)
- Crédits documentaires, encaissements documentaires et garanties en RMB que le Credit Suisse émet ou accepte en CNY mais qui sont déclarés et réglés en CNH

Comment procédez-vous?

- Ouvrez un compte: demandez à votre conseiller clientèle du Credit Suisse d'ouvrir un compte libellé en renminbi offshore (CNH). Un formulaire de demande distinct est disponible à cette fin.
- Acceptez les «Conditions de prestations bancaires en monnaie chinoise (Renminbi, RMB)» figurant sur le formulaire de demande d'ouverture d'un compte en Renminbi (RMB) ou remettez à votre conseiller la confirmation écrite attestant que vous avez lu ces conditions et que vous les acceptez.

Les transactions en renminbi et les activités commerciales connexes sont soumises à des exigences réglementaires particulières définies par la Banque populaire de Chine. Selon ces exigences, il faut notamment indiquer le motif du paiement au moyen d'un code spécial. Ce code doit refléter le motif réel du paiement.

Si ce code manque ou ne correspond pas au motif du paiement, il se peut que votre ordre soit refusé ou que son exécution soit tout au moins retardée. En outre, cette procédure peut vous causer des dépenses ou des pertes.

Transfert d'ordres de paiement au format pain.001

Les informations requises doivent être fournies comme suit:

Tag <InstrForDbtrAgt>

<InstrForDbtrAgt>PAYMENT CODE</InstrForDbtrAgt>

Les codes de paiement et les définitions ci-dessous sont autorisés et doivent être indiqués sur l'ordre de paiement.

Les paiements peuvent également être réalisés dans l'outil Online Banking du Credit Suisse. Veuillez noter que cette possibilité est réservée à la clientèle entreprises. Voir les instructions ci-dessous.

Clientèle entreprises

Code de paiement	Définition
/BUSINESS/CAPITAL TRF	Transfert de capitaux transfrontière Opérations en capital, (transferts de capitaux et acquisition/cession d'actifs non productifs ou non financiers), injection de capital, réduction de capital, versement de capital, investissements directs, placements en titres, autres placements, prêts d'actionnaires/remboursement de prêts d'actionnaires, autres versements de capital approuvés par les autorités de régulation concernées, transferts de fonds pour investissement étranger direct («IED») effectués par des entreprises et projets en RMB pour investisseurs institutionnels étrangers qualifiés proposés par des entreprises, obligations, transferts de fonds entre entreprises, placements individuels, etc.
/BUSINESS/CHARITY DONATION	Dons caritatifs Dons à des associations caritatives (à but non lucratif).
/BUSINESS/CURRENT ACC TXN	Opérations courantes Transferts courants et de revenus, versement de bénéfices, de bonus, de dividendes, prélèvements d'impôts, bourses d'études, etc.
/BUSINESS/GOODS TRADE	Commerce de biens transfrontière Règlement transfrontière utilisé pour le commerce de biens, notamment les achats individuels au détail, les marchandises générales, les biens destinés à la transformation, les biens utilisés dans le cadre de réparations, les biens achetés dans les ports par des transporteurs, les transactions à régler par crédit documentaire ou effet à l'encaissement, paiement de biens d'importation, versement d'acompte, etc.
/BUSINESS/SERVICE TRADE	Prestation de services transfrontière Règlement transfrontière utilisé pour la prestation de services, notamment le paiement de factures individuelles, de transports, de voyages, de communications, de prestations de construction, de projets d'installation et de services sous-traités y afférents, d'assurances, de services financiers, de services informatiques et d'information, de redevances et de droits de licence, de sports et de loisirs, de factures de gaz, d'eau et d'électricité à payer par des sociétés ou des établissements financiers, de loyers, de frais d'audit, de frais d'hébergement, de frais juridiques, de dépenses publicitaires et promotionnelles, de droits d'auteur et de coûts de conception, de coûts de recherche et de développement, de droits d'enregistrement de l'entreprise, de frais médicaux, de services publics non mentionnés ci-dessus et d'autres services commerciaux.
/BANK/CAPITAL TRF FOR BOND	Transfert de capitaux transfrontière Transfert de capitaux transfrontière pour le paiement d'obligations.
/BANK/FUND TRF	Transfert de fonds transfrontière Transfert de fonds transfrontière entre banques.

Clients privés

Objet du code de paiement	Définition
/CURRENT TRANSFER	Transferts courants et de revenus, versement de bénéfices, de bonus, de dividendes, prélèvements d'impôts, bourses d'études, etc.
/PAYMENT FOR GOODS	Achats individuels de biens au détail
/PAYMENT FOR SERVICE	Paiement de factures individuelles, de transports, de voyages, de communications, de prestations de construction, d'assurances, de services financiers, de services informatiques et d'information, de sports et de loisirs, de loyers, de frais d'hébergement, de frais juridiques, de frais médicaux, de services publics non mentionnés ci-dessus et d'autres services commerciaux, etc.
/INVESTMENT	Placements individuels
/CHARITY DONATION	Dons à des associations caritatives (à but non lucratif)

Passer des ordres via l'Online Banking

Les paiements peuvent également être réalisés dans l'outil Online Banking du Credit Suisse (fonction «Options de paiement étendues», réservée à la clientèle entreprises). Vous en trouverez des exemples dans la capture d'écran ci-dessous.

Passer des ordres via l'Online Banking

1 Saisir 2 Vérifier 3 Confirmation

Saisir paiement à l'étranger

Remarque: selon les informations que vous saisissez sur cette page (p. ex. monnaie, «frais à la charge de», priorité / non-SEPA), des frais supplémentaires peuvent vous être imputés.

Format de compte: IBAN (Numéro de compte)

IBAN du bénéficiaire: par. ex. CH52 0483 5012 3456 7100 0

Bénéficiaire

+ Ajouter une ligne

BIC / adresse SWIFT: par. ex. CRESCHZ80A (BIC inconnu)

Motif du versement: Veuillez sélectionner

- /BUSINESS/CAPITAL TRF
- /BUSINESS/CHARITY DONATION
- /BUSINESS/CURRENT ACC TXN
- /BUSINESS/GOODS TRADE
- /BUSINESS/SERVICE TRADE
- /BANK/CAPITAL TRF FOR BOND
- /BANK/FUND TRF

Montant: p. ex. 200

Monnaie: CNH

Payable en: Facultatif

Compte à débiter

Type de paiement: Paieement isolé (Ordre permanent, Modèle)

Date d'exécution: 03.06.2019

Avis de débit: Non (Oui)

Annuler Vérifier

Lorsque vous passez un ordre via l'Online Banking, vous devez sélectionner l'un des codes de paiement de la liste figurant dans le champ «Motif du paiement».

Vos interlocuteurs

Clients Retail et Private Banking:

n'hésitez pas à nous appeler au +41 (0)848 880 842^{1, 2},
du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00.

Clients entreprises:

Pour toute question relative aux produits de banque
en ligne et aux solutions de trafic des paiements de
Credit Suisse (Suisse) SA, veuillez contacter les spécialistes
de l'Electronic Banking Desk:

En Suisse gratuitement au +41 (0)800 80 87 50¹

Du lundi au vendredi, de 8h à 17h

eb.desk@credit-suisse.com

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site Internet:

credit-suisse.com/specialtransactions

1 Pour des raisons de sécurité et à des fins de formation, les appels
téléphoniques peuvent être enregistrés.

2 Tarifs nationaux (Suisse), les tarifs de raccordement standard s'appliquent
(Swisscom). Les tarifs de téléphonie mobile et les tarifs étrangers ainsi que
les tarifs des autres fournisseurs peuvent varier.



CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après «CS») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les placements dans les marchés émergents impliquent généralement des risques élevés tels que les risques politiques, les risques économiques, les risques de crédit, les risques de change, les risques d'illiquidité, les risques juridiques, les risques de règlement et les risques de marché. Les marchés émergents sont situés dans des pays qui répondent à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: une certaine instabilité politique, une relative imprévisibilité des marchés financiers et de la croissance économique, un marché financier encore en phase de développement ou une économie faible. Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle.

Copyright © 2021 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.